



## MAIRIE D'ORLÉAT

4 rue de Fougères  
63190 Orléat

Tél : 04 73 73 13 02

Fax : 04 73 73 10 32

### CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JANVIER 2023

#### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : en exercice : 19 Présents : 16 Votants : 18

L'an deux mille vingt-trois le vingt-trois janvier, le Conseil Municipal de la Commune d'Orléat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 janvier 2023.

**PRÉSENTS** : Laurent DOLCEMASCOLO, Patricia LACHAMP, Jean-Louis ROUVIDANT, Céline DESSIMOND, Christian ROBIN, Nicole MARQUES, Grégory COINTE, Sophie CARRE, Cédric DAUDUIT, Stéphanie YVERNAULT, Anthony BOURBONNAUX, Patricia MONTAGNER, Cindy FOUR, Sylvette MARECHAL, Daniel MAURIN

**Ont donné procuration** : Richard PONCEPT à Jean-Louis ROUVIDANT  
Rémi CHABANAT à Elisabeth BRUSSAT

**Absent** : Héloïse FERRIER

Daniel MAURIN est désigné secrétaire de séance.

#### DELIBERATION Modification des statuts N°2023/01/04

#### Objet : Autres domaines de compétences des communes

- Vu la délibération en date du 6 décembre 2022 du SIASD relative à la modification des statuts et notamment l'article 7

Madame le Maire rappelle l'adhésion de la commune au Syndicat Intercommunal d'Aide et de Soins à Domicile (SIASD).

Madame le Maire expose au conseil municipal qu'il y aurait lieu d'approuver la modification des statuts article 7 portant sur le nombre de délégué :

- De porter le nombre de titulaires à 1 délégué par commune de moins de 6000 habitants et à 2 pour les communes au-delà de 6000 habitants
  - De porter le nombre de titulaires à 1 délégué par Communauté de Communes
  - De porter le nombre de suppléants à 2 délégués par communes et Communauté de Communes
- Cette modification va permettre de ramener le nombre de délégués à 29 titulaires et 56 suppléants.

**AR Prefecture**

063-216302653-20230123-20230104-DE  
Reçu le 30/01/2023

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité

- Approuve la modification des statuts
- Désigne Christian ROBIN titulaire, Stéphanie YVERNAULT suppléante
- 

*Pour extrait conforme, fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, au registre sont les signatures.*



Fait à Orléans, le 23 janvier 2023

**AR Prefecture**

063-216302653-20230123-20230104-DE  
Reçu le 30/01/2023